

TotalEnergies SE
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 25 mai 2022

Réponses aux questions écrites

Courrier reçu de M. Bernard BUTORI

En vertu des articles L.225-108 et R.225-84 du Code de Commerce, le Président du Conseil d'Administration a reçu le 23 mai 2022 par lettre recommandée avec demande d'AR envoyée le 18 mai 2022, soit avant l'expiration du délai prévu par la réglementation, six questions écrites de la part de M. Bernard BUTORI, Président de l'AVAS TotalEnergies et actionnaire, lettre à laquelle est jointe une attestation de détention de 912 actions de la Société.

Russie

Question n°1 :

L'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions qui en ont découlé depuis février 2022 sont mentionnées dans le Document d'enregistrement 2021, en pages 129-130, qui précise que « Total/Energies détient 21 % de ses réserves prouvées en Russie, d'où provient également 18 % de sa production combinée de liquides et de gaz en 2021 ».

Les actifs et les activités de TotalEnergies en Russie sont menacées et une première provision de 4,1 milliards de dollars a été passée au 31 mars 2022.

Dans le contexte évolutif actuel, TotalEnergies peut être conduite à cesser tout ou partie de ses activités en Russie ainsi qu'à céder ses actifs avec ou sans contrepartie financière.

Pouvez-vous nous éclairer sur l'impact qu'un tel scénario pourrait avoir sur la Compagnie et quel pourrait être le montant des pertes, selon qu'une telle cession d'actifs interviendrait avec ou sans contrepartie financière ?

Réponse :

Dès le 1^{er} mars 2022¹, TotalEnergies a annoncé condamner l'agression militaire de la Russie envers l'Ukraine, et a exprimé sa solidarité envers la population ukrainienne. Nos équipes se sont mobilisées pour fournir du carburant aux autorités ukrainiennes et de l'aide à la population ukrainienne.

TotalEnergies a également annoncé dès le 1^{er} mars 2022 qu'elle approuvait et mettrait en œuvre les sanctions mises en place par l'Europe qu'elles qu'en soient la conséquence sur la gestion de ses actifs en Russie, et qu'elle n'apporterait plus de capital à de nouveaux projets en Russie.

Agissant selon le cadre fixé par les autorités nationales et européennes, TotalEnergies a explicité ses principes d'actions le 22 mars².

¹ <https://totalenergies.com/fr/medias/actualite/communiqués-presse/position-TotalEnergies-face-a-guerre-en-Ukraine>

² <https://totalenergies.com/fr/medias/actualite/communiqués-presse/russie-totalenergies-explicite-ses-principes-d-actions>

S'agissant du projet Arctic LNG 2, à compter du 22 mars 2022 et compte tenu des incertitudes que faisaient peser les sanctions technologiques et financières sur la capacité à réaliser ce projet en cours de construction et de leur probable montée en puissance face à l'aggravation du conflit, TotalEnergies SE a décidé de ne plus enregistrer de réserves prouvées au titre de ce projet et de ne plus apporter de capital au projet.

Le 27 avril 2022, TotalEnergies a décidé de provisionner dans ses comptes au 31 mars 2022 un montant de 4,1 milliards de dollars concernant notamment Arctic LNG 2 compte tenu des nouvelles sanctions adoptées par les autorités européennes le 8 avril 2022 qui faisaient peser des risques supplémentaires sur la capacité d'exécution du projet³.

Parmi ses principes d'action énoncés le 22 mars 2022, TotalEnergies a rappelé qu'elle entendait contribuer à assurer la sécurité de l'approvisionnement énergétique du continent européen, dans le cadre défini par les autorités européennes. Dans ce cadre, TotalEnergies continuera à assurer l'approvisionnement de l'Europe en Gaz Naturel Liquéfié à partir de l'usine de Yamal LNG dans le cadre de contrats longs termes qu'elle se doit d'honorer tant que les gouvernements considéreront que le gaz russe est nécessaire.

TotalEnergies a également rappelé que l'abandon de ses participations dans des actifs russes sans contrepartie financière en raison des lois russes de contrôle des investissements étrangers en Russie contribuerait à enrichir des investisseurs russes en contradiction avec l'objet même des sanctions et qu'abandonner les participations dans lesquelles TotalEnergies est un actionnaire minoritaire n'aurait aucun impact sur le fonctionnement des sociétés concernées et donc sur leurs revenus puisque ces sociétés disposent de leur propre personnel et sont gérées de manière autonome.

Compte tenu de la provision enregistrée au 31/3/2022, ainsi que cela a été mentionné à l'occasion de la publication des résultats du premier trimestre 2022, les capitaux employés par TotalEnergies en Russie au 31 mars ressortent à 9 976 M\$. Si la Compagnie cédait ses actifs russes sans contrepartie financière, elle devrait enregistrer dans ses comptes une perte correspondant à la totalité de ce montant.

GNL

Question n°2 :

Que compte faire TotalEnergies pour répondre à la très forte croissance de la demande européenne en GNL ?

Réponse :

Grâce à sa position de numéro 1 en capacité de regazéification en Europe, et à son portefeuille intégré mondial de GNL, TotalEnergies qui détient environ 15% des capacités de regazéification européennes agit pour maximiser l'approvisionnement de l'Europe en GNL. Au 1^{er} trimestre 2022, le volume record de 4,7 millions de tonnes de GNL achetés sur les marchés spot témoigne de ces actions visant à saturer les capacités de regazéification du continent contrôlées par TotalEnergies. La Compagnie dispose également de 2 FSRU (unités de regazéification flottante) dont elle étudie l'installation en Europe pour encore augmenter la

³ <https://totalenergies.com/fr/medias/actualite/communiqués-presse/russie-totalenergies-inscrit-ses-comptes-du-premier-trimestre>

capacité de regazéification européenne, et contribuer à atteindre l'objectif de 50 bcm de GNL supplémentaire du plan RePowerEU.

Question n°3 :

Quelles sont les sources alternatives en GNL auxquelles TotalEnergies peut recourir pour l'Europe et quelle acceptabilité pour le GNL américain qui peut être produit à partir de gaz de schiste ?

Réponse :

Le marché du GNL mondial est actuellement contraint par l'offre face à une demande en croissance, ce qui explique les prix très élevés atteints depuis le 3^{ème} trimestre 2021. La Compagnie utilise les flexibilités de ses contrats, les achats spots, tout en poursuivant la stratégie de croissance à moyen et long terme de sa production de GNL via ses nombreux projets (extension de Cameron LNG aux Etats-Unis, projets en cours de construction au Mexique, au Nigéria, nouveau projet en cours d'étude en Papouasie-Nouvelle Guinée, sans oublier la possibilité d'un redémarrage du projet Mozambique LNG et de l'usine GNL Yemen LNG).

En 2021, le total des importations GNL s'est élevé à 372 Mt, dont 67 Mt (18%) en provenance des États-Unis. Dans son plan RePowerEU, la Commission envisage d'augmenter et de diversifier les importations de GNL pour réduire la dépendance européenne aux énergies fossiles russes. L'augmentation envisagée de 50 bcm sur base annuelle, soit environ 36 Mt, équivaut donc à environ 10% du marché GNL mondial. Ce chiffre très significatif explique la forte tension sur les prix du GNL, et parmi les différentes sources de GNL, les usines de liquéfaction américaines sont parmi les plus proches et plus flexibles pour fournir les volumes nécessaires.

Les États-Unis ne sont devenus exportateurs de GNL qu'en 2016. Cette position d'exportateur, malgré une demande locale importante, s'explique par l'abondance de gaz. La production de gaz américaine est un mélange de gaz conventionnel (environ 20%), de gaz non-conventionnel (« gaz de schiste »), mais aussi de gaz associé provenant des champs de *shale oil* du bassin Permien au Texas et du Nouveau Mexique, dont l'augmentation massive depuis 2010 permet de stabiliser le marché du pétrole mondial.

Question n°4 :

Quelles sont les évolutions des projets GNL au Yémen, Mozambique et Papouasie-Nouvelle-Guinée ?

Réponse :

En raison de contraintes de sécurité ayant conduit la Compagnie à déclarer *force majeure*, l'usine GNL au Yémen est à l'arrêt (depuis 2015), ainsi que le projet Mozambique LNG (depuis avril 2021). Selon l'évolution de la situation dans ces pays, ces opérations pourraient redémarrer. Nous estimons à environ 6 mois le temps nécessaire entre la décision de redémarrer et le redémarrage effectif de la production (dans le cas de Yemen LNG) ou de la construction (dans le cas de Mozambique LNG).

Le projet de Papua LNG en Papouasie-Nouvelle Guinée va prochainement démarrer le FEED (*Front End Engineering and Design*), étape importante avant une décision finale d'investissement envisagée fin 2023.

Photovoltaïque

Question n°5 :

Les évènements récents, qui ont entraîné des ruptures générales dans les chaînes logistiques, font apparaître la nécessité de rapatrier la chaîne photovoltaïque en Europe, et en France en particulier, sachant que l'Europe ne produit que 3 % des cellules photovoltaïques qu'elle installe.

Un objectif de l'Institut photovoltaïque d'Ile-de-France (IPVF) (TotalEnergies 43 %) était de démontrer qu'il serait possible de produire des cellules photovoltaïques de rupture à des coûts acceptables. Des technologies innovantes, plus efficaces, comme celle dite à hétérojonction, semblent rendre possible cet objectif de production en France.

Quelle est la stratégie de TotalEnergies dans ce domaine, essentiel pour la maîtrise de notre filière énergétique et l'atteinte des objectifs de production des énergies renouvelables ?

Réponse :

TotalEnergies a lancé en 2011 sa diversification dans les énergies renouvelables au travers sa prise de position majoritaire dans Sunpower, société de fabrication et vente de panneaux solaires à haut rendement.

Cependant, la stratégie de TotalEnergies dans les renouvelables et l'électricité a été redéfinie à compter de 2016 et confirmée en 2020 dans le cadre de son ambition de transition énergétique : à l'image de la stratégie développée dans le pétrole et le gaz, la stratégie de TotalEnergies repose sur la construction d'une position intégrée sur la chaîne de valeur de l'électricité en étant présent depuis la production d'électricité (principalement d'origine renouvelable) jusqu'à la commercialisation au client final (en Europe). Cette stratégie ne prévoit pas de développer la présence de la Compagnie dans la production de cellules et de panneaux photovoltaïques, mais TotalEnergies veille à diversifier ses sources d'approvisionnement en panneaux solaires à travers le monde.

Dans ce cadre, TotalEnergies a piloté le spin-off des activités de fabrication de panneaux solaires de Sunpower au sein de la société Maxeon. Au 31 décembre 2021, TotalEnergies ne détenait plus qu'une participation de 27,45% dans la société Maxeon Solar Technologies, ltd (basée à Singapour) qui fabrique et vend des panneaux solaires à très haut rendement.

Innovation

Question n°6 :

Le 9 mars dernier, TotalEnergies lançait son programme d'accélération de start-up dédié au business de l'électricité à la station F, ceci après avoir lancé l'incubateur de start-up sur le thème de l'usine 4.0.

Comment s'articulent ces deux dispositifs avec votre fonds d'investissements TotalEnergies Ventures et avec le développement de l'innovation et de prises de participation au sein de vos branches opérationnelles ?

Réponse :

Le programme d'accélération de start-up à Station F dédié aux business de la chaîne de valeur de l'électricité pour accompagner la stratégie de diversification et croissance de TotalEnergies dans ce secteur a vocation à se substituer à l'activité de capital-risque qui était portée par TotalEnergies Ventures (TEV). Il nous est en effet apparu préférable de mieux cibler le soutien apporté aux start-ups pour accompagner la stratégie business de TotalEnergies

En parallèle, TotalEnergies a ouvert début 2020 une *Digital Factory* qui rassemble, à Paris, 300 développeurs, *data scientists*, et autres experts pour accélérer la transformation digitale de la Compagnie. TotalEnergies a l'ambition d'utiliser toute la capacité des outils digitaux pour créer de la valeur dans l'ensemble de ses métiers. La *Digital Factory* a vocation à développer les solutions numériques dont la Compagnie a besoin pour améliorer ses opérations industrielles tant en termes de disponibilité que de coûts, proposer de nouveaux services à ses clients notamment en termes de maîtrise et d'optimisation de leur consommation énergétique, se développer dans les nouvelles énergies décentralisées et réduire son impact environnemental.

L'Usine 4.0 entre dans le périmètre de la *Digital Factory*. Il s'agit d'un programme d'incubation de start-up pour identifier des solutions d'amélioration opérationnelles pour nos usines.

* * *